

Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Transports

Développement économique

Loisirs

Collecte des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement

LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Juillet 2019

ACTUALITÉS

• Agglopolys lutte contre le frelon asiatique.....	3
• Consultez le Plan Climat Air Énergie d'Agglopolys !	4
• Des brebis en pâturage sur le territoire d'Agglopolys !.....	5
• Ciné-débats développement durable.....	6
• Les trottoirs fleurissent !	7
• Enquête mobilité : votre avis nous intéresse !	8
• Empruntez le réseau Azalys pour vous rendre au domaine de Chaumont-sur-Loire !	8
• Avec la rentrée scolaire, adoptez les « Carapattes » !	9
• Journée du transport public : gratuité totale du réseau azalys !.....	9
• Un nouveau pôle touristique au pied du château de Blois	10
• L'hébergement temporaire au sein des résidences autonomie	11
• Osez une rentrée artistique !	12
• Ecole d'art de Blois/Agglopolys	12
• 11 écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée.....	12
• Du théâtre : à vous de jouer !	13
• Une offre multiple dans les bibliothèques de Blois/Agglopolys !.....	13
• Appel à candidature Dictée historique	14
• Le prix Roblès : le prix des lecteurs d'Agglopolys	14
• Agglopolys célèbre les 500 ans de la Renaissance	15
• L'Italie dans les bibliothèques d'Agglopolys	15
• 25 ^e défi interentreprises : le 20 septembre 2019	16
• Le Jeu de Paume : demandez le programme ! Rentrée 2019	17
• Le Lab : l'espace collaboratif pour entreprendre	18
• Nager ou patauger, en extérieur comme en intérieur	19
• L'Agl'eau s'agrandit !	20

Agglopolys lutte contre le frelon asiatique

Pour la quatrième année, Agglopolys poursuit son dispositif de lutte contre le frelon asiatique et détruit gratuitement les nids découverts chez les habitants de la Communauté d'agglomération de Blois. 428 nids ont ainsi été détruits entre mai et décembre 2018, soit l'équivalent de 4 280 nouvelles colonies potentielles évitées en 2019.

Agglopolys est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation de la biodiversité et notamment dans la sauvegarde des abeilles. Ces dernières, en plus d'avoir à faire face aux effets néfastes des pesticides, sont confrontées à une espèce venue d'un autre continent : le frelon asiatique ou *Vespa velutina*, friand de tout type d'insectes. Les dégâts sur les colonies d'abeilles sont considérables.

Déclarer la présence d'un nid

Un formulaire en ligne sur le site agglopolys.fr permet de déclarer la présence d'un nid et de faire intervenir une entreprise spécialisée à titre gratuit.



Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique et préserver les abeilles, Agglopolys a mis à disposition du public un dispositif de signalement et de destruction systématique des nids chez les particuliers, en partenariat avec le Syndicat apicole de Loir-et-Cher et le Groupement de Défense Sanitaire de Loir-et-Cher.



Pour toute question

Agglopolys
Direction de l'Environnement
Tél. 02 54 90 35 90
biodiversite@agglopolys.fr

Consultez le Plan Climat Air Énergie d'Agglopolys !

Agglopolys souhaite agir en faveur de la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, pour minimiser son impact sur le changement climatique, et mieux s'y adapter. Vous êtes invités à consulter et donner votre avis sur le PCAET, Plan Climat Air Énergie Territorial, qu'elle est en train d'élaborer.

Un PCAET, c'est quoi ?

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, sur lequel tous les acteurs locaux (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués. Il s'inscrit dans un projet de territoire dont les objectifs sont les suivants :

- atténuation des impacts sur le climat, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre : réduction des consommations d'énergie, utilisation des ressources renouvelables...
- adaptation au changement climatique pour réduire la vulnérabilité du territoire : modifications des conditions de vie, gestion des risques, préservation de la biodiversité
- lutte contre la précarité énergétique.

70 actions concrètes...

Suite à l'élaboration du diagnostic et à une large concertation (habitants, communes, partenaires...), Agglopolys a élaboré en 2018 une stratégie territoriale et un plan d'actions.

Ce plan d'action définit près de 70 actions concrètes à mettre en œuvre, dans des domaines variés : gestion des déchets, urbanisme, adaptation au changement climatique, transports, énergies renouvelables, agriculture...

Pour chacune d'entre elles, sont précisés les acteurs, les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus.

... qui peuvent engager tous les habitants

Bien que portées au niveau inter-communal, les actions d'un PCAET ne reposent pas uniquement sur l'action publique. Elles doivent, pour être efficaces, engager des changements de comportement de chacun, s'appuyer sur des initiatives d'entreprises, d'associations, de citoyens et être partagées pour une mise en œuvre rapide et cohérente.

Faites part de vos observations sur le PCAET d'Agglopolys

Les citoyens et les acteurs locaux du territoire sont invités à se rendre sur le site internet d'Agglopolys **jusqu'au 15 août 2019** pour consulter et s'exprimer sur les différents documents disponibles, dont la stratégie et le plan d'action. agglopolys.fr

Des brebis en pâturage sur le territoire d'Agglopolys !

Un troupeau de 60 brebis de race solognote a investi des prairies à côté du camping du Lac de Loire à Vineuil, du centre aquatique Agl'eau à Blois et à la Ballastière à Chouzy-sur-Cisse. L'objectif ? Que ce troupeau pâture ces espaces non cultivés.



La Communauté d'agglomération de Blois a souhaité développer le pâturage sur son territoire, pour sa participation :

- **au maintien, à préservation et à la valorisation du paysage**, notamment le paysage patrimonial ligérien (l'un des principaux facteurs d'inscription de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO)
- **à la préservation des milieux ouverts (pelouses et prairies), et donc à la préservation de cette biodiversité** riche et bien spécifique en termes d'habitats et d'espèces associés
- **au développement et à la pérennité de l'activité agricole d'élevage**, avec une participation à la conservation de races rustiques locales

- **au maintien de zones d'expansion et d'écoulement des cours d'eau** (Loire et affluents), afin de contribuer à réduire l'impact des crues sur les secteurs habités
- **à une dynamique territoriale en terme d'animation et d'attractivité** (tourisme, sensibilisation).

Après avoir identifié les parcelles pâturables (88 hectares en tout), réparties sur 8 communes d'Agglopolys (Blois, Candé-sur-Beuvron, Chaumont-sur-Loire, La Chaussée Saint-Victor, Saint Gervais-la-Forêt, Valloire-sur-Cisse, Veuzain-sur-Loire et Vineuil), Agglopolys a lancé en février 2018 un appel à candidature auprès d'éleveurs du département.

Le projet commun de 3 éleveurs a été retenu : Céline Boulay-Poquet de Chitenay, Matthias Hallouin des Montils, et Mathilde Parmentier de Vernou-en-Sologne.

L'arrivée effective de leurs brebis a pu avoir lieu après plusieurs phases : recherche de moyens matériels et financiers, création d'un plan d'évacuation des troupeaux en bord de Loire en cas d'inondation, sécurisation des sites...

Le troupeau, qui devrait s'agrandir à 300 brebis d'ici trois ans, investira régulièrement de nouvelles parcelles, selon un rythme notamment défini par la qualité et la quantité d'herbe...

Ce mode d'entretien durable (adieu tondeuses et autres débroussailleuses !) permet le retour d'ovins en milieu urbain et les citoyens s'en réjouissent !

Ciné-débats développement durable

Après une première thématique sur la biodiversité en juin (plus précisément sur la disparition des insectes), Agglopolys, engagée en faveur du développement durable, programme trois nouveaux ciné-débats pour cet automne 2019.

Durant 3 soirées, le principe reste le même : projection d'un documentaire, suivie d'un débat avec 3 intervenants. L'occasion de s'informer et de réfléchir sur les thématiques de l'alimentation, des déchets et du climat... et pourquoi pas changer notre regard et nos habitudes...

Quelle alimentation pour demain ?

Vendredi 4 octobre à 20h30

Projection du film documentaire...

« Faut-il arrêter de manger les animaux ? »

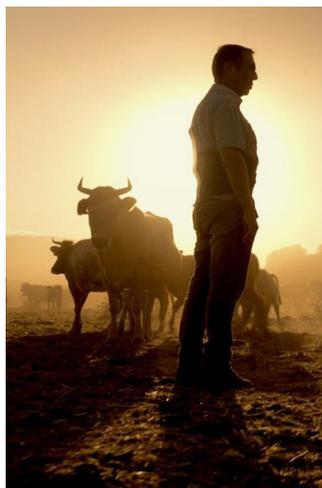
Benoît Bringer, 2018, France, 70 min.

Pour nourrir une population toujours plus nombreuse, le monde s'est lancé dans une course à la productivité frénétique qui engendre une cruauté souvent ignorée à l'encontre des animaux, mais aussi des problèmes sanitaires et environnementaux majeurs. Si la prise de conscience est là, existe-t-il des alternatives ? Benoît Bringer, journaliste d'investigation, part à la rencontre de celles et ceux qui inventent d'autres modes de production...

... Suivie d'un débat avec 3 intervenants.

Agglopolys s'engage en faveur de l'agriculture et de l'alimentation

- Soutien aux filières courtes (dispositif « En direct de nos fermes »)
- Mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT)
- Mise en place d'un Conseil local de l'alimentation
- Préservation et reconquête du foncier agricole pour le développement de l'agriculture
- Soutien aux projets agricoles locaux
- Soutien aux AOC viticoles



Entrée libre et gratuite

Les 3 ciné-débats ont lieu dans l'Auditorium de la Bibliothèque Abbé-Grégoire
4/6 place Jean-Jaurès à Blois

agglopolys.fr

La gestion de nos déchets

Jeudi 14 novembre à 20h30

Projection du film documentaire...

« L'épopée du déchet »

Marielle Gros et Bruno Jourdan, 2018, France, 54 min.

Tri sélectif, incinérateurs et centres d'enfouissement tentent d'apporter des réponses technologiques au danger écologique majeur que représente aujourd'hui le déchet. Mais que nous racontent les déchets sur notre civilisation, sur nos comportements individuels et collectifs ? Recyclage, économie circulaire, nouvelles valeurs énergétiques, le déchet tente de trouver un nouveau statut dans une société plus responsable de son environnement.

... Suivie d'un débat avec 3 intervenants.

Agglopolys s'engage en faveur du tri et de la réduction des déchets

- « Eco-défis des commerçants et artisans » du Blaisois
- Opération « Des poules dans mon jardin, des déchets en moins » : distribution gratuite de poules aux particuliers
- Charte « manifestation éco-responsable »
- Campagnes de sensibilisation en direction du grand public
- Modernisation des déchetteries
- Installation de Points Tri dans des espaces privés (établissements scolaires notamment)

Climat et santé

Mi-décembre 2019

En cours de programmation

Le réchauffement climatique a des effets sur la biodiversité, l'économie, mais aussi sur la santé humaine : maladies respiratoires, infectieuses, cardiovasculaires, cutanées, cancéreuses, nutritionnelles, mentales...

L'occasion pour Agglopolys d'évoquer son PCAET, Plan Climat Air Énergie Territorial.

Les trottoirs fleurissent !

Retour sur l'opération rues-jardins, qui confère aux communes d'Agglopolys une ambiance printanière, favorise la biodiversité en milieu urbain et améliore le cadre paysager.

27 communes ont participé à l'opération rues-jardins organisée par Agglopolys en 2018. Cette opération, qui consiste à végétaliser les rues sous la forme de semis sur les trottoirs (trottoirs fleuris), de bandes végétales (bulbes, vivaces, grimpantes, arbustes) ou d'aménagement de rue global, vise à améliorer la vie sociale, mettre en valeur le patrimoine et participer au changement de regard sur l'entretien des rues, passées en 0 pesticides depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la loi Labbé. Cette loi est aussi entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers : elle interdit l'achat, l'usage et la détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Les semis de trottoirs fleuris et les plantations ont été réalisés à l'automne dernier par les élus, les

agents des espaces verts et parfois les habitants. Les fleurs ont commencé à se développer depuis début avril, pour se poursuivre jusqu'à l'automne pour les plantations.

Le résultat fait actuellement l'objet d'un suivi par Agglopolys afin de déterminer quelles sont les solutions les plus efficaces et robustes en terme de fleurissement à travers les différentes situations rencontrées dans les communes. Un suivi scientifique par les chercheurs en écologie de l'école du paysage de Blois a également commencé dans 6 communes : Blois, Candé-sur-Beuvron, Chailles, Cheverny, Les Montils, Vineuil.



Blois



Seillac



Chailles



Candé-sur-Beuvron



Marolles



Valencisse

Enquête mobilité : votre avis nous intéresse !

Agglopolys veut améliorer votre mobilité et vos déplacements. Répondez au questionnaire en ligne jusqu'au 15 juillet 2019 !

Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, propose des offres de mobilité alternative à la voiture individuelle : transports en commun ou à la demande, lignes scolaires, soutien à la pratique du vélo. Notre territoire présente des facettes variées qui font sa richesse : habiter une commune rurale, un hameau, un bourg proche des commodités ou une ville ne génère pas les mêmes pratiques de déplacement.

Agglopolys souhaite faciliter vos déplacements tout en veillant aux enjeux climatiques. Des améliorations sur l'offre actuelle du réseau de transport Azalys sont possibles, mais il faudra faire des choix pour ne pas augmenter les taxes et les impôts finançant ces services.

Le renouvellement du contrat de délégation de service public sur le réseau Azalys est en cours de préparation. Avant de fixer les nouvelles règles de fonctionnement pour 8 ans, nous souhaitons recueillir votre avis sur les améliorations du service de transport à apporter.

Pour nous permettre de répondre à vos attentes, nous vous invitons à remplir un questionnaire, disponible en ligne (ou en version papier dans votre mairie). Votre participation nous aidera à faire les meilleurs choix correspondant à vos besoins et à vos aspirations.

Chaque avis compte, alors exprimez-vous sur agglopolys.fr avant le 15 juillet 2019 !



Empruntez le réseau Azalys pour vous rendre au domaine de Chaumont-sur-Loire !

Le réseau Azalys, c'est aussi une navette à vocation touristique à destination du Domaine de Chaumont, qui fonctionne tous les jours en juillet et août (et les samedis, dimanches et jours fériés de septembre à novembre 2019).

N'est-ce pas l'occasion de (re)visiter le festival international des jardins ?

2 allers-retours par jour.

Arrêts desservis : Château de Blois / Gare SNCF de Blois-Chambord / Gare SNCF d'Onzain / Chaumont-Château.

Tarif : 2,15€ le trajet (4,15€ l'aller-retour).

À NOTER

Sur présentation de votre titre de transport, vous bénéficiez d'une réduction sur l'entrée au domaine.

Renseignements auprès d'Azalys

- Agence Azalys, 3 rue du Commerce à Blois
- Tél. (du lundi au samedi de 7h à 19h) : 09 693 693 41 (prix d'un appel local)
- azalys-blois.fr

Avec la rentrée scolaire, adoptez les « Carapattes » !

Système de ramassage scolaire à pied encadré par des adultes volontaires, le « car à pattes » fonctionne comme une ligne de bus classique avec des lignes, des arrêts, un terminus (l'école),... mais pas de moteur ! Alors, prêts pour la rentrée 2019 ?

L'idée est simple : des écoliers marchent ensemble, accompagnés de parents bénévoles, pour se rendre à l'école le matin. Les Carapattes empruntent des itinéraires et des arrêts bien définis, conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, ils respectent aussi des horaires de passage fixes.

Des avantages multiples

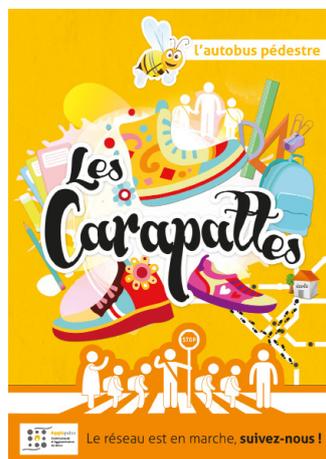
Des écoliers qui marchent pour se rendre à l'école arrivent à l'heure et sont détendus. L'exercice favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle. De plus, marcher une demi-heure par jour correspond au temps d'activité physique recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale.

Si les écoliers se rendent à l'école à pied, les abords des établissements sont désengorgés et plus sûrs.

Enfin, initier un projet d'écomobilité scolaire, c'est aussi l'occasion pour les enseignants de faire réfléchir les élèves sur les problématiques du développement durable.

De nouvelles lignes peuvent se créer !

Aujourd'hui, plusieurs lignes Carapattes fonctionnent sur le territoire. Si vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours existant ou si vous désirez créer un nouveau parcours, contactez la direction des mobilités d'Agglopolys (tél. 02 54 56 49 95) qui vous accompagnera dans cette démarche.



Journée du transport public : Gratuité totale du réseau azalys le samedi 21 septembre 2019 !



A l'occasion de la journée du transport public et pour la 3^e année consécutive, Agglopolys et son délégataire en charge des transports, la société Keolis Blois, ont décidé de reconduire l'opération «gratuité totale du réseau Azalys» durant cette journée.

Profitez-en pour tester les services du réseau (lignes de bus, transport à la demande...) !

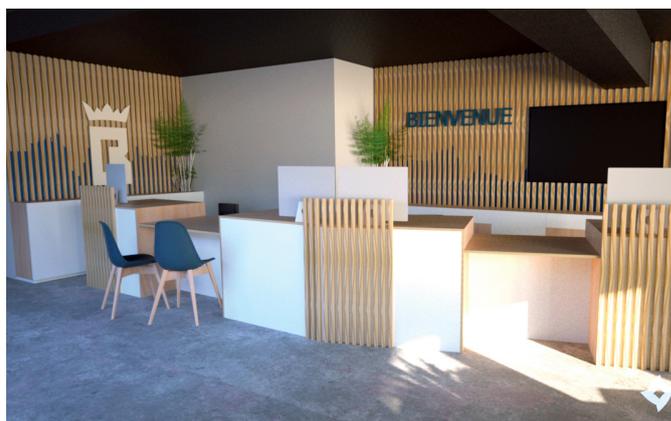
Un nouveau pôle touristique au pied du château de Blois

Situés en contrebas du Château royal, les anciens locaux d'Expo 41 accueilleront dès septembre / octobre 2019 le nouvel Office du tourisme de Blois, le Musée de la Résistance ainsi qu'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) au printemps 2020.

D'une surface totale de 1200 m² répartis sur 5 étages, ce bâtiment offrait de nombreuses possibilités d'aménagement. Pour la Ville de Blois et le Pays des Châteaux, qui ont acquis les locaux auprès du Conseil départemental de Loir-et-Cher, l'objectif de cette réhabilitation était de créer un site multifonctions, stratégique par son emplacement sur le flux touristique (au pied du Château Royal, à proximité immédiate du parking du Château et de la rue commerçante, Rue Porte Côté, proche de la gare SNCF Blois/Chambord).

- Pour **l'Office du tourisme Blois-Chambord**, ces nouveaux locaux offrent l'opportunité de proposer aux visiteurs un accueil de qualité, mieux adapté. En effet, plus de 100 000 visiteurs poussent chaque année les portes de l'Office du tourisme...

- Pour le **Musée de la Résistance, de la Déportation et de la libération**, cette nouvelle localisation est synonyme de gain en visibilité et de mise en avant de ses collections grâce à des volumes plus adaptés. Aussi, la mise à disposition d'outils de médiation et de sensibilisation à la Résistance est prévue pour permettre aux visiteurs de mieux la comprendre.
- Enfin, la création d'un CIAP, **Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine**, répond à la volonté de créer un centre de médiation. Un CIAP est un établissement culturel de proximité ayant pour objectifs la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire. En ce lieu, locaux et visiteurs étrangers pourront, au travers d'outils pédagogiques, mieux appréhender l'histoire de la ville et découvrir leur territoire.



L'hébergement temporaire au sein des résidences autonomie

Le CIAS du Blaisois gère 2 résidences autonomie sur Blois, Lumière et Mosnier. Chacune d'elle dispose de 2 logements temporaires, accueillant des personnes âgées d'au moins 55 ans, valides et autonomes.

La durée du séjour varie d'une journée à trois mois. Elle permet de bénéficier d'un temps de repos à la sortie d'hospitalisation, de ne pas se retrouver seul en cas d'absence de l'entourage, notamment pendant les vacances d'été, de rencontrer de nouvelles personnes, ou simplement de découvrir la résidence avant de décider d'y habiter. Le logement temporaire en résidence est un lieu de convivialité. Il aide les personnes à sortir de leur solitude.

Comme un locataire dans un appartement de villégiature, le résident possède sa propre clé et est libre d'aller et venir et de recevoir des visiteurs.

Une téléassistance permet une écoute personnalisée 24h/24H 7J/7.

Le personnel, présent de 8h à 20h du lundi au di-

manche, est au service collectif des résidents et est attentif au bien-être de tous. La nuit, un gardien est le relai de l'opérateur de la téléassistance et intervient en cas d'urgence.

Le midi, la personne accueillie est invitée à rejoindre les résidents en salle à manger, du lundi au dimanche.

Des animations sont proposées régulièrement : gymnastique douce, ateliers récréatifs et de prévention...

Un aide à domicile du CIAS peut intervenir une heure par semaine pour aider la personne accueillie à l'entretien du logement.

Le coût du logement (meublé) est d'environ 26€/jour, repas compris. En fonction de la situation, des aides financières peuvent être accordées par les caisses de retraite, après constitution d'un dossier.



Renseignements

Résidence Lumière

02 54 43 35 55

residence.lumiere@ciasdublaisois.fr

16-22 rue Louis et Auguste Lumière, à Blois

Résidence Mosnier

02 54 78 10 99

residence.mosnier@ciasdublaisois.fr

14 rue Pierre Mosnier, à Blois

ciasdublaisois.fr



Osez une rentrée artistique !

Ecole d'art de Blois/Agglopolys

L'école d'art de Blois/Agglopolys propose à tous, enfants et adultes, de pratiquer un grand nombre de disciplines : dessin, modelage, sculpture, peinture, photo numérique, céramique.

Ateliers enfants

Les ateliers de découvertes permettent aux plus jeunes de se familiariser avec des techniques, des outils et des matériaux dans les disciplines principalement du dessin, de la couleur et du volume. Ces apprentissages sont autant de premiers pas dans la recherche d'une expression personnelle.

Ateliers adolescents

L'approfondissement des techniques s'accompagne d'une plus grande autonomie de l'élève et introduit la notion de projet personnel. L'accent est porté sur la maîtrise du dessin, sur l'utilisation variée et le perfectionnement des techniques picturales et de la sculpture. Ces acquisitions se nourrissent de références issues de la création contemporaine.

Ateliers adultes

Divers ateliers adultes sont proposés : dessin, modelage «Terre, volume», initiation aux techniques du dessin et de la couleur, peinture, photo numérique, céramique «l'art du feu» et «contenant-contenu», et atelier préparatoire étudiants (16 à 25 ans), sculpture. Nouveau : initiation au volume.



© Thierry Holleville

Informations et inscriptions

École d'art de Blois/Agglopolys

- 14 rue de la Paix à Blois
- Tel : 02 54 55 37 40.
- ecole-art@agglopolys.fr
- ecole-art.agglopolys.fr

Tarifs

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial

11 écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée

Le réseau Cadences associe les savoir-faire des 11 écoles de musique réparties sur le territoire d'Agglopolys pour offrir à tous les habitants, enfants et adultes, un accès à un enseignement musical de qualité, proche de leur domicile.

Plus de 30 disciplines sont proposées : l'éveil musical dès 5 ans, la pratique instrumentale (bois, claviers, cordes, cuivres), les musiques actuelles (guitare basse et électrique, batterie, jazz, travail de studio...), le chant ou les pratiques collectives (banda, orchestre, atelier jazz rock, atelier percu latines, chant choral...)

De l'éveil au cycle d'orientation professionnelle, l'offre du réseau Cadences permet à chacun de choisir son cursus. Tarif modulé en fonction du quotient familial.

Inscriptions

Pour trouver les coordonnées de l'école de musique proche de votre domicile et les périodes d'inscription : agglopolys.fr



© pashrash

Du théâtre : à vous de jouer !

Le Conservatoire de Blois/Agglopolys propose un département théâtre, ouvert aux jeunes à partir de 8 ans, pour travailler sa voix, son corps, jouer les textes classiques et contemporains...

Le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose une formation variée avec :

- des cours d'éveil, de 8 à 10 ans (1h par semaine),
- de l'initiation pour les 11-12 ans (1h30 par semaine),
- de l'initiation pour les 13-14 ans (2h par semaine),
- un cycle 1 (à partir de 15 ans - 3h par semaine),
- un cycle 2 (à partir de 16 ans - 3h30 par semaine),
- un cycle 3 (à partir de 17 ans - 5h30 par semaine).

Des stages, masterclass et cours complémentaires sont organisés.

Les élèves pratiquent dans une grande salle équipée sur le site du théâtre Nicolas-Peskine à Blois.

Tarifs modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus

Conservatoire de Blois/Agglopolys

- 14 rue de la Paix à Blois
- Tél. 02 54 55 37 30
- conservatoire@agglopolys.fr
- conservatoire.agglopolys.fr



Une offre multiple dans les bibliothèques de Blois/Agglopolys !

Profitez de la rentrée scolaire pour vous (ré)abonner aux bibliothèques de Blois/Agglopolys.

Du lundi au samedi, il y a toujours une bibliothèque ouverte ! Le réseau se compose de trois médiathèques avec des ressources, une programmation régulière et des services pour tous les âges. Les bibliothèques sont ouvertes à tous, sur place gratuitement.



Les ressources :

- **Livres et presse** : livres de fiction et documentaires / journaux, magazines et revues / BD et mangas / livres lus / livres en gros caractères et en braille / livres numériques à emprunter sur votre terminal de lecture : livres créés par des artistes / livres et manuscrits anciens.
- **Multimédia** : cinéma (DVD de fiction et documentaires), musique (CD, vinyles, partitions et méthodes), jeux vidéo, liseuses, méthodes de langue (CD et DVD).
- **Ressources en ligne** : cinéma, livres, autoformation, patrimoine, jeunesse. Disponibles sur place et à distance, gratuitement à disposition des abonnés.

Tarif annuel pour un abonnement

15€ / Gratuit notamment pour les moins de 25 ans et demandeurs d'emploi (se renseigner pour la liste complète). bibliotheques.agglopolys.fr

Bibliothèque Abbé-Grégoire
4-6 place Jean Jaurès à Blois
Tél. 02 54 56 27 40

Médiathèque Maurice-Genevoix
Rue Vasco de Gama à Blois
Tél. 02 54 43 31 13

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys
3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire
Tél. 02 54 20 78 00

Appel à candidature Dictée historique : venez-vous confronter aux subtilités de la langue française !

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, et pour la 3^e année consécutive, Agglopolys et ses bibliothèques vous proposent de participer à une dictée historique le samedi 12 octobre à 11h au Jeu de Paume.

Issue de textes d'historiens des XIX^e et XX^e siècles, la dictée vous sera proposée par une personnalité éminente de la discipline.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les férus ou curieux de la langue française.

Informations pratiques

Le Jeu de Paume, 66 avenue de Châteaudun à Blois
(entrée Salons de réception côté rue Claude Bernard)

Navette gratuite depuis la Halle aux Grains.

bibliotheques.agglopolys.fr



Édition 2018 de la dictée au Jeu de Paume, sous la férule de Danièle SALLENAVE.

Inscription obligatoire au 02 54 56 27 40
et sur bibliotheques@agglopolys.fr

Le prix Roblès : le prix des lecteurs d'Agglopolys

Le Prix Emmanuel-Roblès, organisé par les bibliothèques d'Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, récompense chaque année depuis 1991 un auteur de premier roman francophone, édité en France et destiné aux adultes. Le lauréat est choisi par 600 anonymes passionnés de lecture, qui lisent et échangent pendant trois mois sur une sélection de six premiers romans. Depuis l'origine, cette aventure permet que romanciers et lecteurs se rencontrent. Le Roblès, c'est la fête d'une littérature bien vivante et en devenir.

Le 29^e prix Roblès a été remis vendredi 14 juin 2019 à Marc Alexandre Oho Bambe pour *Diên Biên Phù* aux Éditions Sabine Wespieser. Marc-Alexandre Oho Bambe, alias Capitaine Alexandre, est poète et slameur. *Diên Biên Phù* raconte l'histoire d'Alexandre, ancien soldat français qui revient au Vietnam sur les traces de la « fille au visage lune » qu'il a follement aimée.

L'édition 2020 marquera les 30 ans de cette aventure littéraire

L'édition 2020 se déroulera sur deux journées au lieu d'une, un vendredi et un samedi en juin. La participation du public sera largement sollicitée : comme d'ordinaire pour élire le lauréat de l'année, mais aussi pour contri-

buer à choisir « l'auteur (ou les auteurs) invité(s) des 30 ans », par un vote auquel chacun pourra prendre part dès septembre (modalités du vote sur bibliotheques.agglopolys.fr). Il s'agira de choisir une personnalité à inviter parmi tous les auteurs sélectionnés des années antérieures.

Des auteurs seront par ailleurs invités à faire écrire les lecteurs au cours d'ateliers, ce qui leur permettra cette fois d'exercer leur talent critique sur leurs propres productions.



Pour toute question

- bibliotheques.agglopolys.fr
- Tél. 02 54 56 27 40
- bibliotheques@agglopolys.fr



VIVA
**Leonardo
Da Vinci !**
2019
**500 ANS DE
RENAISSANCE(S)**
EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Agglopolys célèbre les 500 ans de la Renaissance

2019 marque le 500^e anniversaire de la Renaissance en France. 1519 signe le début de la construction du Château royal de Chambord, le décès de Léonard de Vinci et la naissance de Catherine de Médicis. Pour commémorer cette grande période, plus de 500 événements sont organisés en Région Centre-Val de Loire et plus particulièrement sur notre territoire Blois-Chambord au travers des programmations « Viva Leonardo da Vinci 2019 ». Extraits d'animations proposées par Agglopolys.

L'Italie dans les bibliothèques d'Agglopolys

Les bibliothèques d'Agglopolys proposent, également dans le cadre des 500 ans de la Renaissance, une programmation variée, ainsi qu'une résidence d'écriture, pour aboutir à une publication en 2020. Cette résidence d'écriture est itinérante et retient pour document de référence, le Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne de Montaigne. L'auteur, Lou Sarabadzic, a choisi d'effectuer durant l'été 2019 un parcours calqué sur celui de Montaigne, pour nourrir son travail créatif.

**« Montaigne réinventé :
voyager et philosopher à l'heure
des smartphones »**



Lou Sarabadzic, écrivaine en résidence, rendra compte à travers cette exposition de son voyage littéraire dans les pas de Montaigne. Textes, photos, sons et vidéos permettront de suivre l'évolution de son propre récit, de sa collaboration avec des jeunes gens de Blois et les bibliothèques d'Agglopolys, et de rendre hommage à Montaigne, à l'Italie et à la Renaissance. Découvrez Montaigne et son œuvre autrement !

Vernissage de l'exposition et restitution de la résidence d'écriture le samedi 13 septembre à 18h.

- Du vendredi 13 au samedi 28 septembre
- Bibliothèque Abbé-Grégoire, espace Julien-Angelier

Voyages en Italie

Depuis la Renaissance, l'Europe entière est fascinée par l'Italie. La mode du « Grand tour », destiné à parfaire l'éducation intellectuelle et artistique de la jeunesse aristocratique, renforce cet attrait. De nombreux documents conservés dans le fonds patrimonial témoignent de cette fascination qui persiste jusqu'au début du XX^e siècle. Récits et carnets de voyage, guides touristiques, descriptions et histoires des villes italiennes, recueils d'estampes et cartes postales établissent les étapes incontournables, encore aujourd'hui, d'un voyage en Italie.

- Jusqu'au samedi 7 septembre
- Bibliothèque Abbé-Grégoire, espace Julien-Angelier

Cartes postales d'Italie

Le fonds patrimonial présente une sélection de cartes postales italiennes du début du XX^e siècle. Collectées sur place par le grand voyageur que fut Camille Florance, président fondateur de la société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, elles témoignent de la persistance du « grand tour » dans la bourgeoisie européenne aisée jusqu'à la première guerre mondiale.



- Jusqu'au samedi 7 septembre
- Médiathèque de Veuzain/Agglopolys

25^e défi interentreprises : le 20 septembre 2019

Chaque année, le Défi inter-entreprises organisé par la Communauté d'agglomération de Blois et dédié à ses acteurs économiques, attire plus de 2 000 sportifs dans une ambiance conviviale.



Le défi sportif, sous la forme d'un relais (course à pied, VTT et canoë), se déroule au château de Chambord. **En écho aux 500 ans de la Renaissance, les participants (équipes de 4 personnes) sont invités à plonger dans l'histoire et à se déguiser sur le thème de la Renaissance. Le meilleur**

déguisement se verra attribuer un prix !

La soirée se poursuivra au Jeu de Paume (dîner, annonce des résultats, remise des récompenses, film retraçant les exploits sportifs de l'après-midi, soirée dansante).

Agglopolys - Mission développement économique et territorial

- Tél. 02 54 90 35 22
- dev-eco@agglopolys.fr

Le Jeu de Paume : demandez le programme ! Rentrée 2019

SPECTACLES/CULTURE

Zazie

Vendredi 11 octobre à 20h30



Portée par les succès de son sublime dixième album et du single phénomène « speed », l'incomparable

Zazie revient sur scène avec le « Zaziessencieltour ».

- Places assises numérotées de 38€ à 48€
- Réservation dans les points de vente habituels et sur euromuses.trium.fr.
- Réservation pour les personnes en situation de handicap, les groupes à partir de 6 personnes et les CE : tél. 02 47 31 00 94

Dictée historique

Samedi 12 octobre 2019 à 11h.



Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, et pour la 3^e année consécutive, Agglopolys et ses bibliothèques vous proposent de

participer à une dictée historique !

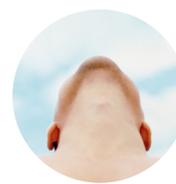
La dictée vous sera proposée par une personnalité éminente de la discipline.

Inscription obligatoire

- Tél. 02 54 56 27 40
- Email : bibliothèques@agglopolys.fr

Etienne Daho

samedi 30 novembre à 20h30



Le temps faisant son œuvre, l'album « Eden », sorti en 1996, est aujourd'hui devenu la pierre angulaire de la discographie de Daho.

A l'occasion de sa réédition fin 2019, Etienne Daho entamera une série d'une vingtaine de concerts à travers la France, l'edendahotour.

Un concert proposé par Le Chato'Do & Agglopolys.

- Places assises numérotées :
Catégorie 1 : 48€/Catégorie 2 : 43€/Catégorie 3 : 38€. /Abonné 40€ en vente uniquement au Chato'do
- Réservation dans les points de vente habituels et sur euromuses.trium.fr.
- Réservation pour les personnes en situation de handicap, les groupes à partir de 10 personnes et les CE : 02 47 31 00 94.

LE JEU DE PAUME

64 avenue de Châteaudun à Blois - Tél. 02 18 14 24 95 - agglopolys.fr

SPORTS

La saison 2018/2019 des matchs de championnat ProB disputés par l'ADA Blois basket est terminée. L'ADA Blois basket termine 7^e du classement ProB, avec 55,9 % de victoires. L'équipe vous donne rendez-vous à l'automne 2019 pour une nouvelle saison !

SALONS

Salon de l'Habitat

4/5/6 octobre



Faire construire sa maison, la rénover, l'améliorer, se révèle souvent une vraie aventure. Pendant 3 jours, venez rencontrer les professionnels évoluant dans tous les domaines de l'habitat (financement, construction, aménagement intérieur & extérieur, équipement, décoration), pour obtenir des conseils, découvrir les produits dernière génération et comparer les offres techniques et financières.

Salon de l'Habitat (financement, construction, aménagement intérieur & extérieur, équipement, décoration), pour obtenir des conseils, découvrir les produits dernière génération et comparer les offres techniques et financières.

- Entrée gratuite
- Organisation : Puzzle Centre - 02 54 27 49 54

Fête de la Récup

dim 17 novembre 11h-18h



Œuvres d'art, ateliers créatifs, village de la réparation, gratifieria et disco-soupe seront au programme de cette

journée festive et conviviale ! Venez à la rencontre des associations, artisans et créateurs locaux, tous acteurs du réemploi pour découvrir des solutions qui prolongent la vie des objets et réduisent ainsi nos déchets ! Un événement organisé par Agglopolys et Val-Eco.

- Entrée gratuite
- Renseignement : Val-Eco - 02 54 74 62 53

Marché de Noël des producteurs

21/22 décembre



A quelques jours des fêtes de fin d'année, la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher et l'Association Bienvenue à la

Ferme propose son traditionnel marché des producteurs, une belle façon de mettre à vos menus de Noël des produits du terroir aussi divers qu'insolites !

- Entrée gratuite
- Renseignement : nathalie.henault@loir-et-cher.chambagri.fr / 02 54 55 20 32

Le Lab : l'espace collaboratif pour entreprendre

Le Lab, pôle d'entreprises d'Agglopolys, regroupe sur un même lieu une pépinière d'entreprises, un espace de coworking et un hôtel d'entreprises. Le tout, avec un animateur sur site et des événements réguliers consacrés à l'entrepreneuriat et au numérique.



En y louant des bureaux, ateliers, locaux mixtes et salles de réunion, vous bénéficiez de prestations clé en main : très haut débit par fibre optique, espaces détente et repas, entretien des espaces communs, parking privé...

Coworking

Le coworking est un espace de travail partagé, permettant aux entrepreneurs nomades, indépendants ou télétravailleurs de se retrouver dans un cadre professionnel et convivial. Travailler à domicile n'est pas toujours aisé : la factrice qui sonne à la porte, la machine à laver à étendre, le chien qui aboie, sont autant de sources de dérangement. Par ailleurs, lorsqu'on exerce sa profession à domicile, on n'a pas toujours un espace dédié au travail avec les outils, la connexion internet, qui vont bien. Enfin, pouvoir dire « Je vais au travail », c'est un moyen de rompre la solitude notamment pour les entrepreneurs indépendants. Le coworking se révèle pratique pour recevoir ses rendez-vous commerciaux dans un endroit neutre, ou pouvoir assurer une présentation à des partenaires dans une salle de réunion. Enfin, le coworking est une solution pour travailler au calme entre deux rendez-vous pour des travailleurs nomades (agents commerciaux, consultants).

Pépinière

La pépinière soutient les créateurs d'entreprises en leur offrant, en plus d'une solution d'hébergement attractif, un accompagnement personnalisé (conseils, suivi d'activité). La vie en pépinière permet aux entreprises d'échanger, de s'entraider, d'étoffer leurs réseaux.

Hôtel d'entreprises

L'hôtel d'entreprises héberge les entreprises matures ou en développement.

La labellisation « La Fabrique à entreprendre »

Agglopolys a souhaité inscrire Le Lab, en mars 2019, dans le dispositif de La Fabrique à entreprendre de Bpifrance pour renforcer la coordination des réseaux d'aide à la création d'entreprises présents sur le territoire de l'agglomération, et développer des actions plus spécifiques pour stimuler la culture entrepreneuriale, plus particulièrement dans les quartiers Nord de Blois, où se trouve Le Lab.



LE LAB

- 3/5 rue Roland-Garros à Blois
- Tél. 02 54 74 77 21 - 07 85 66 83 23
- lelab.agglopolys.fr

Nager ou patauger, en extérieur comme en intérieur

Envie de piquer une tête ? Agglopolys gère plusieurs sites qui font la joie des petits et grands en cas de chaleur...



Piscines saisonnières

Lac de Loire

Horaires jusqu'au 1^{er} sept. 2019

- du lundi au vendredi : 11h/20h
- samedi et dimanche : 10h/20h

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2,05 €

Contact :

- Levée de la Loire (D951) à Vineuil
- Tél. 02 54 74 28 76

Piscine d'Herbault

Horaires jusqu'au 1^{er} sept. 2019

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h -19h
- Mercredi, samedi, dimanche : 10h-12h / 14h-19h.

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2,05 €

Contact

- Chemin Meunier à Herbault
- Tél. 02 54 46 28 45

La pataugeoire du Parc des Mées

- Accueille des enfants jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un adulte.
- La bassin de 450 m² propose des jeux d'eau. La baignade est surveillée.
- Tenue de bain pour les usagers et couche obligatoire pour les enfants en bas âge.
- Ouverte jusqu'au 1^{er} septembre 2019, tous les jours de 11h à 13h et de 15h à 19h.
- Entrée gratuite.
- Parc des Mées, Levée de la Loire à La Chaussée Saint-Victor



Piscines permanentes

Tournesol

Horaires juillet et août 2019

- Du lundi au vendredi : 12h -19h45
- Samedi et dimanche : 10h - 19h45.
- Jours fériés : 9h - 12h45 / 15h - 17h45

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2,05 €

Contact

- Rue Samuel de Champlain à Blois
- Tél. 02 54 52 01 30

L'Ag'l'eau

Horaires d'été de l'univers aquatique

- Du lundi au jeudi : 10h - 21h
- Vendredi : 10h - 22h
- Samedi : 9h - 21h
- Dimanche : 9h - 20h

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 3 ans
- Entrée enfants (3 à 13 ans) : 4,30€
- Entrée plein tarif : 5,55 €
- Entrée tarif réduit : 3,55 €

Contact

- 30 avenue Pierre Brossolette à Blois
- Tél. : 02 54 79 70 30
- agl-eau.fr

L'Agl'eau s'agrandit !

Commencé en janvier 2019, le chantier d'agrandissement du bassin extérieur vient de se clore. Il est ouvert au public depuis le 29 juin.

Le centre aquatique d'Agglopolys a ouvert ses portes en août 2011. En 8 années de fonctionnement, la fréquentation du public n'a cessé de croître : + 9 % (chiffre 2011/2017) répartis dans les différents espaces du centre (aquatique, activités, balnéo, forme/fitness).

Le bassin extérieur, accessible en toutes saisons, était très fortement sollicité et sa constitution ne permettait plus de répondre à la demande des usagers (en forte affluence, les nageurs rencontraient des difficultés pour pouvoir se croiser dans une seule ligne d'eau).

Agglopolys a décidé d'augmenter la surface de ce bassin de 170 m² en créant 4 lignes de nage de 25 m de long x 2,5 m de large, de conserver la zone de détente ludique (banquettes bouillonnantes et cascade d'eau) et la pro-

fondeur de 1,30 m. Cette profondeur permet à la fois la pratique de la nage, mais également des activités de loisirs famille.

Pour compléter cette transformation, les plages minérales extérieures ont été agrandies de 233 m².

Par ailleurs, 47 places supplémentaires ont été créées et la circulation du parking modifiée.

Contact

- 30 avenue Pierre Brossolette à Blois
- Tél. : 02 54 79 70 30
- agl-eau.fr

